

### Compte rendu de la séance 02 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le 2 juin, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 18/5/2017, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

**Présents :**

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire

M. ROBERT Jean-Luc, Mmes LYOEN Marie-Yvonne et THURMEL Frédérique, adjoints

Mme GOUEYTHIEU Sabine, Mme MICHALCZYK Catherine

MM. IMBEAUX Michel, conseillers

**Absents excusés :**

M. PASQUET Serge, M. FEYNIÉ Daniel et M. ROUX Vincent (procuration donnée à M. MASSIAS Jean-Luc)

**Secrétaire de séance :** Mme THURMEL Frédérique

**Ouverture de la séance :** 20H30

**Levée de la séance :** 22h30

## 1. DÉLIBÉRATIONS

➤ *Mise à jour du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2017 suite au reclassement de grade des agents communaux*

Le conseil municipal entérine le tableau des effectifs du 31 août 2016 et modifie la dénomination des grades suite au reclassement du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Grades	Catégories	Effectifs budgétaires	effectifs		
			Pourvus	Vacants	Dont TNC
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>					
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	0	1
Adjoint technique territorial	C	2 Dont 1 poste dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité (art.3/6 <sup>ème</sup> alinéa de la loi du 26 janvier 1984)	2	0	2
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>					
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	0	1

➤ **Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade du personnel titulaire communal**

CADRE D'EMPLOI	GRADES	TAUX (%)
Adjoint administratif territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe (agent intercommunal avec Sourzac - <b>dépend de Sourzac</b> )	Adjoint administratif territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %
Adjoint technique territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe (agent intercommunal avec St Martin l'Astier - <b>dépend de St Louis</b> )	Adjoint technique territorial principal 1 <sup>ère</sup> classe	100 %
Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe	100 %

➤ **Création et fermeture de poste dans le cadre d'emploi d'adjoint technique**

Mme PASQUET Nathalie est inscrite au tableau des avancements pour le 1<sup>er</sup> juin 2017. Afin de permettre son avancement il faut créer le poste.

Le conseil municipal ouvre le poste d'Adjoint technique territorial principal 2<sup>ème</sup> classe pour une durée de 21h/semaine à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 et ferme le poste Adjoint technique territorial d'une durée de 21h/semaine dès que le poste d'Adjoint technique territorial principal 2<sup>ème</sup> classe de 21h/semaine sera créé.

➤ **Recrutement d'un agent en contrat avenir**

Profil du poste :

- Personne âgée entre 16 et 25 ans peu ou pas qualifiée
- Durée du temps de travail : 35h par semaine
- Durée du contrat : 3 ans
- Rémunération : SMIC en vigueur

Descriptif du poste :

- Aménagement et entretien des espaces verts et décors végétaux
- Maintenance et entretien des locaux et espaces à usage collectif

Le conseil municipal crée le poste « emploi d'avenir » et autorise monsieur le Maire à signer la convention et le contrat de travail à intervenir.

➤ **Orange : remboursement d'avoirs**

Le conseil municipal accepte les montants de 25.20 € et de 19.80 € concernant la ligne internet de l'école.

➤ **Communauté de Communes Isle Crempse en Périgord (CCICP): statuts**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité des statuts de la CCICP.

➤ **Répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales 2017 (FPIC)**

Le conseil doit se prononcer sur la répartition du FPIC entre la commune et la CCICP.

Le conseil municipal opte pour une répartition de droit commun. La commune bénéficie pour l'année 2017 d'un montant reversé de droit commun de 8 009€.

➤ **Emprunt pour travaux de voirie et accessibilité**

- Conditions :

Organisme prêteur : La Banque Postale

Montant : 40 000€

Durée : 8 ans

Taux d'intérêt annuel : 1.04%

Périodicité : trimestrielle

Mode d'amortissement : échéances constantes

Commission : 250.00 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les conditions de l'emprunt de la banque postale.

➤ ***Indemnités du Maire, des adjoints et conseiller : modifications suite à la parution du décret n°2017-85 du 26 janvier 2017***

La préfecture invite les collectivités territoriales à mettre en conformité leurs délibérations pour tenir compte de deux modifications réglementaires :

- Le relèvement de la valeur du point d'indice, prévu par le décret n°2016-670 du 25 mai 2016 qui prévoyait deux augmentations successives de 0.6% de la valeur du point le 1<sup>er</sup> juillet 2016 puis le 1<sup>er</sup> février 2017
- L'adoption d'un nouvel indice brut terminal de la fonction publique, prévue par le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017, qui s'élève désormais à 1022 et non plus à 1015. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'indice brut terminal sera porté à 1027.

Le conseil municipal prend acte de la note préfectorale pour mettre en conformité la délibération relative aux indemnités des élus suite aux évolutions réglementaires.

## **2. AFFAIRES EN COURS**

➤ ***Aménagement de l'espace vert du bourg situé au carrefour***

Présentation d'un plan élaboré par M. IMBEAUX.

➤ ***Période estivale***

Une note destinée à la population sera distribuée dans les boîtes aux lettres afin d'exposer les mesures mises en place pour la période estivale :

- Plan de sauvegarde (plan canicule)
- Distribution gratuite de sacs poubelles
- Nuisances : rappel des règles du « bien vivre ensemble » concernant le bruit (travaux de jardinage et animaux domestiques)
- Prévention relative à la prolifération des rats (proposition de mutualisation de traitements préventifs et curatifs afin de faire bénéficier aux habitants de tarifs réduits)

➤ ***Elections législatives***

Le conseil municipal constitue le bureau de vote pour les 2 tours (11 et 18 juin 2017).

## **3. REMERCIEMENT**

Monsieur le Maire remercie Mme MICHALCZYK Catherine pour avoir organisé une après-midi « information » sur l'utilisation du défibrillateur.

**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES  
AU COURS DE LA SÉANCE DU 02 JUIN 2017**

N° des délibérations	Objet	décision
2017-0206-1	Création d'un poste emploi d'avenir	OK Nature du poste : aménagement et entretien des espaces verts et maintenance et entretien des bâtiments communaux Durée du contrat : 3 ans Durée hebdomadaire : 35h Rémunération : SMIC
2017-0206-2	Mise à jour du tableau des effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	Voté à l'unanimité
2017-0206-3	Taux de promotion pour avancements de grade du personnel titulaire	Voté à l'unanimité
2017-0206-4	Création et fermeture de poste pour avancement de grade PASQUET Nathalie	OK Ouverture poste : adjoint tech terr principal 2 <sup>ème</sup> classe Fermeture poste : adjoint tech terr dès affectation
2017-0206-5	Emprunt 40 000 €	Voté à l'unanimité Durée : 8 ans Périodicité : trimestrielle Tx intérêt : 1.04% Echéances constantes
2017-0206-6	Avoir orange	OK sur les montants à rembourser
2017-0206-7	CCICP : statuts	Voté à l'unanimité
2017-0206-8	CCICP : FPIC	OK pour 8 009€
2017-0206-9	Indemnités des élus	OK pour modifications suite à évolutions réglementaires

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS  
AU COURS DE LA SÉANCE DU 02 JUIN 2017**

MEMBRES DU CONSEIL	SIGNATURE	CAUSE EMPÊCHEMENT DE SIGNATURE
MASSIAS Jean-Luc		
ROBERT Jean-Luc		
LYOEN Marie-Yvonne		
THURMEL Frédérique		
GOUEYTHIEU Sabine		
MICHALCZYK Catherine		
PASQUET Serge	/	EXCUSÉ
FEYNIE Daniel	/	EXCUSÉ
ROUX Vincent		Procuration donnée à MASSIAS Jean-Luc
IMBEAUX Michel		